

VOIX DANS LE DESERT



Centre Culturel Biblique de Publication
19 avenue Louis Mazet - F 46500 GRAMAT (FRANCE)
brochure trimestrielle de ressourcement biblique
Parution 1/2023 - n° : 381 - 66^{ème} année

Directeur de publication : Eric LARRIBAU
Imprimerie IMEAF - 26160 La Bégude-de-Mazenc

Dépôt au Parquet n° 23.162
ISSN 096-1356

C.C.P. : Bordeaux n° 0208259M022
IBAN : FR38 2004 1010 0102 0825 9M02 266

Une génération s'en va, une autre vient.

Ecclésiaste 1 : 4

Bien chers et fidèles lecteurs de

"VOIX DANS LE DESERT"

C'est en 1958 que le bouillant et infatigable serviteur que fut Jacques BUISSON se lançait dans cette aventure de publier, mensuellement d'abord, puis trimestriellement ensuite, "VOIX DANS LE DESERT" sous forme de journal, voulant avertir, encourager et édifier l'église qui, au lendemain de la guerre, était déjà en danger de s'endormir.

C'est d'un petit appartement sous les toits à Paris que tout allait commencer, notre frère comptant sur le Seigneur seul pour, numéro après numéro, trouver la matière, la force et les fonds nécessaires à la publication suivante.

Pilote en Afrique, c'est un accident de moto qui l'avait ramené en France. Sur son lit d'hôpital, Jésus s'était révélé à lui comme son Sauveur et son Seigneur.

Désormais, il allait Le servir avec toute sa fougue, le journal en faisant partie. Très rapidement un nombre toujours croissant de chaque édition trouvait lecteurs. En 1998, le tirage était à 120.000 exemplaires, 80 % étant destinés aux pays essentiellement francophones du Continent Africain.

Par la suite, tout en poursuivant plus que jamais l'édition de ce journal, Jacques Buisson allait rejoindre la Dordogne pour un ministère d'évangélisation dans une zone particulièrement désertique du point de vue spirituel.

Mais je m'arrêterais là de ce que j'ai pu savoir du ministère de ce cher frère qu'avec mon épouse, Elizabeth, nous avons connu et rejoint plus tard, pour laisser à Daniel Moerker le soin de raconter ce que furent les temps héroïques des débuts de l'édition de cette page écrite :

Je suis arrivé à "Béer Shéba", nom qui avait été donné à une très grande maison dans la commune du Change, Cubjac, à 15 km de Périgueux, le 20 février 1975.

SOMMAIRE	Une génération s'en va, une autre vient	page	1
	Lier et délier les esprits est-ce biblique ?	page	5
	confiance	page	12

Dès mon arrivée, la première épouse de Jacques Buisson, Louise, m'a mis au service de l'expédition du journal. Elle souffrait déjà depuis un certain temps du cancer, et c'est tout doucement qu'elle m'a formé dans la gestion du fichier. A l'époque, il y avait en tout environ 30.000 adresses, tous pays confondus. Un grand nombre de journaux partaient en paquets, tout particulièrement vers l'Afrique. Pour donner un exemple, rien qu'au Zaïre (aujourd'hui République Démocratique du Congo), à chaque parution à l'époque, 30 000 exemplaires étaient expédiés vers ce pays.

Les adresses étaient alors tapées sur des stencils, encrés manuellement et rangés dans des meubles très spacieux. La place dans la grande maison ne manquait pas. A chaque expédition, les adresses étaient imprimées sur des bandes par une machine activée manuellement qui faisait beaucoup de bruit. Il fallait au moins 4 jours, du matin au soir pour imprimer les adresses de chaque expédition, car il fallait installer dans la machine chacune des pages d'adresses se trouvant dans des tiroirs, dans l'ordre géographique et alphabétique. Beaucoup de manipulation, car les tiroirs ne manquaient pas ! Après le décès de Louise, qui gérait ce fichier depuis de nombreuses années, la responsabilité du fichier m'est revenue. C'est quelques heures avant son décès que Louise m'a "officiellement" confié cette responsabilité. Le début était très ardu, car on avait beaucoup de retard dans le courrier, les abonnements et les changements d'adresse. L'expédition se faisait pratiquement tous les mois avec 11 parutions par an. Il faut souligner que cela était possible grâce aux aides qui venaient

régulièrement des membres de la petite église à Périgueux, jusqu'à bien des fois tard le soir après une dure journée de travail pour beaucoup comme pour mon épouse, institutrice, nos enfants en bas âge étant à côté de nous.

Une sœur en Christ, Nelly, est venue de Suisse après une longue carrière en horlogerie. Elle a consacré toutes ses années de retraite au service du journal. C'était une aide d'une efficacité remarquable, que j'ai pu accompagner de nombreuses fois dans des visites et le colportage. Il serait trop long de mentionner toutes les aides, comme Dorly et la famille Deniau, qui étaient inlassablement à l'œuvre. Oh ! combien cette collaboration était indispensable, vu l'ampleur de la tâche.

C'est en 1976 que Jacques Legrand a rejoint l'équipe après une campagne d'évangélisation à Périgueux avec OM. Il nous a souvent aidé à côté de son travail ; par ailleurs il s'est aussi engagé très activement dans cette église encore toute jeune.

Hélène, elle, nous a rejoints en 1978, juste après le décès de Louise. Toutes ces précieuses aides, le Seigneur nous les a toujours envoyées au moment opportun, en exaucement à nos prières.

L'arrivée de Jean-Pierre Schmid au printemps 1979 a été pour moi un événement très marquant. Susanna est arrivée quelques temps après. Dès le premier jour, Jean-Pierre s'est donné corps et âme au service, de même que Susanne, dont la rapidité et l'application dans le travail m'a toujours impressionné. Jean Pierre s'est très rapidement habitué au travail de l'expédition

et à l'adressographe, manuel de l'époque. Ainsi il a pu partager aussi le travail du fichier. Il était la personne rêvée de par son travail méticuleux, son application et sa persévérance, tout en travaillant dans plusieurs autres chantiers, en particulier à la construction du CUB, (Centre Usselois de la Bible) dont il a dirigé efficacement l'équipe des volontaires.

Un tournant très significatif a été pris quand toutes les adresses sont passées sur l'informatique, grâce au travail remarquable de Patrick De Bernard, informaticien de métier et jeune converti. Sa future épouse, Anne Lise, stagiaire missionnaire à souvent prêté main forte dans les expéditions, à côté de beaucoup d'activités missionnaires comme les visites et le colportage.

En même temps que la mise des adresses sur ordinateur, (un très long travail effectué par Patrick), sur un bon conseil d'Emilio Belotti, (en 1985) une partie des adresses a pu être transférée en Suisse. L'imprimerie Jordi imprimait ainsi 5500 exemplaires mensuel, en particulier pour la Suisse, la Belgique et le Canada.

C'est Rosmarie, (future épouse de Laurent Cottreau) qui dans un travail assidu a pu entrer ces adresses, sur le fichier de l'imprimerie Jordi en Suisse. Il lui a fallu tout un mois pour entrer les 5500 adresses. A l'époque nous avons obtenu le tarif J.A. (Journal Abonné) en Suisse. Pour la Suisse, les envois, mis sous plis, ont été assurés pendant de nombreuses années par ma sœur Marguerite, et mon beau-frère Hansueli, avec des aides de leur église. Ma sœur a quitté cette terre pour la patrie céleste à l'âge de 42 ans.

Jean-Pierre Schmid a pris la pleine responsabilité de l'expédition du journal au moment de mon départ en Isère à l'été 2000, d'où nous sommes revenus en 2010. Que toute la gloire revienne au Seigneur de toutes ces années de collaboration fructueuse et dans la paix.

Après ce beau témoignage, je voudrais maintenant revenir sur ce que je devais découvrir du ministère de Jacques BUISSON, qu'avec Elizabeth nous avons connu parce que, déjà fatigué, il venait régulièrement dans les Pyrénées pour des cures thermales. Alors en Béarn, nous le recevions chez nous du samedi au dimanche soir. Il apparaissait de plus en plus clairement que, jour après jour, il attendait le retour de son Maître, aussi ne pensait-il pas devoir passer le flambeau de "VOIX DANS LE DESERT" - journal qu'il avait initié et porté jusque-là !- avant que Jésus, selon sa promesse, ne revienne chercher Son Eglise. Mais, fatigué et malade, et, depuis un certain temps, étant plus souvent à l'hôpital que chez lui, un dimanche soir de l'été 1998, alors qu'avec Elizabeth, mon épouse, nous lui avons rendu visite dans sa petite maison de Lacapelle-Marival, avant de retourner en Béarn, voilà que, spontanément, il me passait le relais de l'édition de ce journal avec cette autorité qui était la sienne et qu'on ne pouvait discuter. C'est ainsi que, de ma profession d'Architecte que j'avais exercée jusque-là en libéral en Béarn, sans la moindre connaissance de ce qui m'attendait, je me trouvais plongé dans l'édition. Peu de temps après nous

devions rejoindre le Quercy, nous intégrant à la petite église évangélique de Gramat !

Puis près avoir repris ce ministère de l'édition, par manque d'abonnements payants (les 80% des lecteurs en Afrique !), le routage 206 qui, depuis l'origine avait été accordé à l'expédition de ce journal, devait nous être retiré. Il nous a fallu donc transformer le journal en brochure pour bénéficier, pour l'étranger du moins, du tarif "livres et brochures".

Mais voilà, le temps a passé, et tous ceux de cette génération qui, de l'édition à l'expédition, soutenaient ce journal jusqu'ici, voient le terme de leur mission toucher à sa fin, et, jusqu'à maintenant, aucune relève ne s'est manifestée ni n'a pu être trouvée. En particulier, nous recommandons à vos prières notre si précieux frère, Jean-Pierre Schmid qui dirigeait l'expédition avec tant de soins, et qui, aujourd'hui, bien que très malade, reste avec son épouse, Susanna, plein de confiance dans le Seigneur.

Dans ce contexte, pour autant que Dieu nous en accorde la force, avec l'équipe actuelle, nous avons pris la décision d'assurer l'édition des quatre prochains numéros de "VOIX DANS LE DESERT" pour l'année 2023, en faisant savoir que, si personne ne se manifestait **avant le quatrième trimestre** pour, en nous permettant d'en passer le relais, en assurer la

continuité dans la vision qui a toujours été celle poursuivie par ce ministère, sachez que c'est avec beaucoup de tristesse, que nous nous verrions contraints d'y mettre un terme.

En attendant, tous les contacts peuvent être pris soit par courrier à l'adresse du journal (19 avenue Louis Mazet – 46500 GRAMAT), soit par téléphone au 05.65.33.10.36, soit par E.Mail à l'adresse suivante :

larribau.eric@gmail.com,

ou, mieux encore, en nous rendant visite à cette même adresse de Gramat où, par ailleurs, le culte a lieu tous les dimanches à 10 h.00

Nous vous adressons à tous notre plus profonde reconnaissance pour votre fidélité et votre soutien qui nous ont toujours été si précieux et d'un si grand encouragement. Ce n'est donc pas sans douleur ni sans larme qu'il nous faudrait vous quitter si un terme devait être mis à ce ministère, bien que, nous espérons que pour tous ceux qui ont mis leur confiance en Dieu, ce ne sera qu'un "au revoir" pour une éternelle félicité. Le Seigneur revient, maranatha ! Alors, tous ensemble réunis autour de Lui dans la Maison de Celui que, par Lui, nous connaissons comme un Père, à la bien faible et balbutiante "VOIX DANS LE DESERT", fera place la glorieuse harmonie du chœur céleste.

Pour le C.C.B.P. le directeur de publication,
Eric LARRIBAU

« Lier et délier les esprits » Est-ce biblique ?...

Dans le combat spirituel, des expressions telles que « lier et délier » les esprits et « lier l'homme fort » sont souvent entendues, mais rarement expliquées. S'agissant des différents aspects du « ministère de délivrance », de nombreuses questions peuvent se poser : « Que signifie lier Satan ou les démons ? » Et si on les lie, pour combien de temps sont-ils liés ? Qui les délie pour qu'il faille les lier à nouveau ? Et pourquoi la première Eglise n'a-t-elle pas, à son époque, lié une fois pour toutes tous les démons ? Pourquoi les apôtres du Seigneur n'ont-ils jamais pratiqué de telles méthodes ?

1. Les apôtres n'ont jamais utilisé l'expression « lier et délier » pour le combat spirituel

Cette expression que nous trouvons dans Matthieu 16 :19 et 18 :18 a fait couler beaucoup d'encre dans l'histoire de l'Eglise ; elle révèle deux réalités évidentes : 1- Jésus savait communiquer avec ses disciples, si bien qu'en l'entendant parler de « lier et délier », ils en ont tout de suite compris le sens, car c'était une expression très courante à cette époque. 2- Les apôtres n'ont jamais cru que ces paroles, prononcées par Jésus, s'appliquaient au combat spirituel contre les démons. Par contre, comme nous le verrons plus loin

dans cet écrit, ils ont bien *obéi* aux injonctions de Jésus.

- Si Jésus voulait que nous utilisions sa promesse de « lier et délier » pour le combat spirituel, ses apôtres auraient été les premiers à le savoir et à agir en conséquence. Si cela avait été la méthode pour vaincre les puissances des ténèbres, le livre des Actes des apôtres et les Epîtres n'auraient pas manqué d'en faire mention.
- L'apôtre Paul ne considérait donc pas le fait de « lier et délier » comme une arme prévue à cet effet. Tout au long de son puissant ministère, il ne l'a jamais mentionnée, et elle ne figure pas dans Ephésiens 6 :10-18, qui est pourtant le passage où nous trouvons la liste la plus complète des armes spirituelles.
- L'apôtre Pierre, lui aussi, n'en fait aucune allusion, mais il nous dit comment être victorieux sur l'ennemi : « soyez sobres, veillez, votre adversaire le diable rôde comme un lion rugissant cherchant qui il pourra dévorer. *Résistez-lui* avec une foi ferme... » (1 Pierre 5 :8-9).
- L'apôtre Jacques, pour nous donner plus d'assurance, ajoute : « *soumettez-vous* donc à Dieu ; *résistez* au diable (et non exorcisez), et il fuira loin de vous » (Jacques 4 :7). Remarquez l'ordre des choses : d'abord

se soumettre à Dieu, puis résister au diable. La soumission à Dieu est prioritaire. Et ensuite, le verset ne parle pas de réprimander ou de combattre le diable. Il est dit de lui résister, c'est-à-dire de nous opposer à ses attaques pour préserver notre territoire. Nous devons tenir ferme en nous appuyant sur l'œuvre parfaite de Christ et en nous soumettant à elle. Si Satan parvient à nous faire croire que le sacrifice expiatoire de Christ est plus ou moins suffisant et qu'il faut « faire quelque chose » pour le compléter, alors il nous a entraînés hors du terrain de la croix et nous a amenés sur son territoire, c'est-à-dire la chair et là il est sur de nous vaincre !

- L'apôtre Jean, dans son âge avancé, et après de multiples victoires sur Satan, écrit : « Vous, petits enfants, vous êtes de Dieu, et vous les avez vaincus, parce que celui qui est en vous est *plus grand* que celui qui est dans le monde (1Jean 4 :4).

Sans l'ombre d'un doute, les apôtres Paul, Pierre, Jacques et Jean connaissaient le chemin de la victoire sur toute la puissance des ténèbres, et pourtant ils n'ont jamais évoqué la pratique qui consiste à « lier et délier » dans leur combat spirituel. Sommes-nous plus sages qu'eux ? Ne sont-ils pas le *fondement* et le *modèle* de l'Eglise pour tous les temps ? (Ephésiens 2 :20 ; Philippiens 3 :17).

Si les apôtres n'ont pas utilisé l'expression « lier et délier » dans le combat

spirituel, c'est qu'elle signifie autre chose. C'est ce que nous voulons démontrer à présent.

2.L'importance d'examiner le contexte des paroles « lier et délier » de Jésus

Lorsque Pierre a déclaré que Jésus était le Christ, le Fils du Dieu vivant, Jésus lui a répondu : « Tu es heureux, Simon, fils de Jonas ; car ce ne sont pas la chair et le sang qui t'ont révélé cela, mais c'est mon Père qui est dans les cieux. Et moi, je te dis que tu es *Pierre* (en grec *Petros*) et que sur cette *Pierre* (en grec *petra*) je bâtirai mon Eglise, et que les portes du séjour des morts ne prévaudront point contre elle. Je te donnerai les clés du royaume des cieux ; *ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux, et ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux* » (Matthieu 16 :16-19). Plus tard, Jésus répètera ces mêmes paroles à ses disciples, mais dans un contexte différent, cette fois en relation avec la discipline dans l'Eglise (Matthieu 18 :18).

Revenant au passage de Matthieu 16, Jésus, selon le texte grec, fait un jeu de mots. Il appelle son disciple *Pierre* (en grec *Petros* qui signifie une petite pierre, un petit caillou), et continue en disant : « Sur cette *Pierre* (en grec *petra* signifiant un rocher inébranlable servant de fondement), je bâtirai mon Eglise. »

Jésus bâtit ainsi son Eglise, non sur l'apôtre Pierre, mais sur la révélation que son Père venait de faire à l'apôtre, à savoir que Jésus-Christ est Dieu et qu'il est lui-même la seule fondation de l'Eglise (1 Corinthiens 3 :11). Pierre déclarera personnellement qu'il n'est pas la pierre ; c'est Jésus qui « ...est la pierre vivante, rejetée par les hommes, mais choisie et précieuse devant Dieu » (1 Pierre 2 :4).

Nulle part dans les Ecritures il est dit que Pierre serait l'autorité suprême et infaillible, au-dessus des autres disciples (Actes 15 ; Galates 2 :11), ni qu'il aurait des successeurs infaillibles représentant le Christ et étant la tête de l'Eglise.

D'autre part, le « royaume des cieux » dont il est question dans Matthieu 16 :19 n'est pas le ciel, car aucune créature sur cette terre ne peut posséder les clés pour l'ouvrir. Il ne s'agit pas non plus des clés de l'Eglise, mais du royaume des cieux. En général, les clés servent à ouvrir des portes. Pierre a eu le privilège d'ouvrir « la porte de la foi » aux Juifs le jour de la Pentecôte (Actes 2), ainsi qu'aux Samaritains (Actes 8 :14) et aux païens (Actes 10). Il n'était cependant pas le seul à bénéficier de cette autorité ; les autres apôtres et disciples la possédaient aussi (Matthieu 18 :18 ; Jean 20 :22-23). Paul a eu également le privilège « d'ouvrir la porte de la foi » aux païens (Actes 14 :27).

3. « Lier et délier » était une expression très courante du temps de Jésus

Du temps de Jésus, cette expression « lier et délier » était familière parmi les Juifs, car les docteurs de la loi en parlaient souvent. Ils l'utilisaient pour déclarer une chose interdite (lier) et permise (délier). *Lier* quelque chose, c'est la déclarer *interdite*. La *délié*, c'est la déclarer *permise*. Ces mots étaient couramment utilisés pour prendre des décisions en relation avec la loi, lorsque les rabbins devaient statuer sur des doctrines ou des rites pour déterminer ce qui était « légal » (délier) ou « illégal » (lier). C'est pourquoi ce langage, loin de sembler obscur aux apôtres, était très clair pour eux.

Que voulait dire exactement Jésus lorsqu'il parle de « lier » ou « délier » dans les versets de Matthieu 16 :19 et 18 :18 ? Il était en train d'établir des *principes* pour aider son Eglise à être *obéissante* et victorieuse, en tout temps et en tout lieu. Il n'était donc pas du tout question de lier et délier les démons.

Dans Matthieu 16, Jésus avertissait Pierre et les autres disciples que pour bâtir son Eglise dans le monde entier, ils ne devaient agir qu'en harmonie avec la volonté de Dieu et que celle-ci était *décidée d'avance dans le ciel*. Suite à une mauvaise traduction de Matthieu 16 :19 concernant les verbes : « sera lié » et « sera délié », on a donné aux

paroles de Jésus un tout autre sens. Les commentateurs bibliques nous informent que, dans le texte grec, ces deux verbes sont au *passé* et non au futur, comme cela est généralement traduit. Non pas : « Ce que tu lieras sur la terre *sera lié* dans les cieux, et ce que tu délieras sur la terre *sera délié* dans les cieux, mais plutôt : « Ce que tu lieras sur la terre doit correspondre à ce qui a *déjà été lié* dans les cieux, et ce que tu délieras sur la terre doit correspondre à ce qui a *déjà été délié* dans les cieux ».

4. « Lier et délier » concerne la proclamation fidèle de l'Évangile

Les expressions : « sera lié » et « sera délié » (le sens grec étant au passé) signifient que ce qui a été décidé dans le ciel doit *précéder* ce qui est décidé sur la terre... C'est ce que les premiers chrétiens ont fait, lors de la naissance de l'Église le jour de la Pentecôte. Leur prédication avait le sceau de l'autorité divine parce qu'elle était conforme à la Parole de Dieu et c'est ce que nous sommes appelés à faire aujourd'hui encore. Ainsi, les pasteurs et les chrétiens ne peuvent exercer leur autorité que sur la base de ce qui a déjà été révélé dans le ciel et qui nous a été communiqué par la Bible, la Parole de Dieu. Par conséquent, Jésus ne dit pas, comme le font croire la plupart des versions actuelles, que Dieu obéirait à tout ce que nous déclarerions sur la terre. L'Église ne peut manifestement pas imposer la volonté de l'homme dans le ciel, mais

elle doit, sur la terre, obéir à la volonté de Dieu.

Lorsqu'un pécheur se repent sincèrement de ses péchés, et qu'il reçoit Jésus-Christ dans sa vie comme Sauveur et Seigneur, le prédicateur de l'Évangile peut déclarer que Dieu lui a pardonné (délié) ses péchés. Et quand un pécheur rejette le Sauveur, il peut déclarer que ses péchés ne sont pas pardonnés (liés) par Dieu. Partout où l'Église agit au nom du Seigneur et obéit à toute sa Parole, Dieu la confirmera.

Les apôtres ont suivi à la lettre ce principe divin. Voilà pourquoi ils ont eu tant de succès et les paroles de Jésus, à la fin de l'Évangile de Jean, nous le rappellent. Après sa résurrection, Jésus est entré dans la pièce fermée où les disciples craintifs s'étaient rassemblés. Il leur a dit : « La paix soit avec vous ! Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie. Après ces paroles, il souffla sur eux, et leur dit : Recevez le Saint-Esprit. Ceux à qui vous pardonnerez (délierez) les péchés, ils leur seront pardonnés ; et ceux à qui vous les retiendrez (lierez), ils leur seront retenus » (Jean 20 :21-23).

Cependant, il est bon de préciser, que seul Dieu peut pardonner les péchés (Marc 2 :7). La seule chose que les chrétiens peuvent faire est d'annoncer le message du pardon, mais c'est Dieu seul qui pardonne.

Cela signifie qu'en proclamant l'Évangile fidèlement, comme Jésus lui-même

l'a fait, ceux qui accepteraient son message seraient pardonnés (déliés), et ceux qui le refuseraient seraient condamnés (liés). Il incombe à l'Eglise d'annoncer l'Evangile à toute créature, et aux auditeurs, eux, d'accepter la Bonne Nouvelle. La proclamation de l'Evangile *lie* ou *délie* ; tout dépend de la réponse de l'individu. La mission du verset 23 (« ceux à qui vous pardonnerez les péchés, ils leur seront pardonnés, et ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus ») n'a pas été confiée uniquement aux apôtres ou à ceux qui se trouvaient avec eux. Elle concerne l'Eglise dans son ensemble et, jusqu'à aujourd'hui elle ne se limite pas à une catégorie de personnes seulement à l'intérieur de l'Eglise.

5.« Lier et délier » concerne également la discipline dans l'Eglise

En effet, le contexte de Matthieu 18 :18, où nous retrouvons l'expression « lier et délier », implique la discipline dans l'Eglise. (Dans tout ce chapitre, il n'y a rien qui soit en rapport avec les démons). Si l'Eglise est appelée à exercer ce ministère de « lier et délier », alors il faut qu'elle en applique aussi cet autre aspect trop souvent négligé qui est l'exercice de la discipline à l'encontre de ceux qui désobéissent à la Parole de Dieu. Ainsi, les deux passages de Matthieu 16 :19 et 18 :18 sont intimement liés, Matthieu

18 :18 étant une application pratique de Matthieu 16 :19.

D'après le ministère de Paul, cette discipline impliquait les apôtres, mais aussi les anciens et même toute l'Eglise (1 Corinthiens 5 :1-13 ; 2 Corinthiens 13 :10 ; Tite 2 :15 ; 3 :10-11). La croissance de l'Eglise sur terre dépend autant de la proclamation de la vérité (contexte de Matthieu 16 :19) que de la discipline exercée en son sein (contexte de Matthieu 18 :18). Ces deux réalités sont inséparables parce qu'elles se complètent mutuellement et ne peuvent subsister l'une sans l'autre.

6.Les dangers d'une mauvaise interprétation de l'expression « lier et délier »

Les deux passages de Jésus, dans Matthieu 16 :19 et 18 :18 que nous venons d'examiner, ne se réfèrent donc pas au fait de lier Satan ou les démons, comme l'affirment certains prédicateurs et chrétiens. Ils nous rappellent plutôt que nous devons accomplir la volonté de Dieu sur la terre, telle qu'elle a été décidée dans le ciel, c'est-à-dire dans une fidélité absolue à la Parole de Dieu. Dieu n'est point à notre service, mais c'est nous qui le sommes. Il est le Maître et nous sommes ses serviteurs !

Plutôt que d'évoquer le christianisme biblique, leur façon de « lier et délier » se rapproche plus des cercles occultes où l'on « jette des sorts » et où on pratique des « désenvoûtements ». Les chrétiens

doivent être extrêmement prudents lorsqu'ils adoptent des pratiques qui ne sont pas fondées uniquement sur les Ecritures.

Quand Jésus déclara qu'il bâtirait son Eglise, et que les portes de l'enfer ne prévaudraient point contre elle (Matthieu 16 :18), il voulait dire qu'en dépit des nombreuses et subtiles attaques de Satan contre l'Eglise (apostasie de la foi, tiédeur des chrétiens, faux docteurs s'infiltrant dans le royaume de Dieu), celle-ci ne serait jamais détruite.

Par sa grâce, sa sagesse et sa puissance souveraine, le Seigneur saura toujours se garder un reste de chrétiens fidèles, et cela au travers de toute l'histoire de l'Eglise, cette Eglise que Satan et toutes ses armées ne pourront jamais détruire parce qu'elle est fondée sur Jésus, la pierre angulaire et l'immuable et infaillible Parole de Dieu.

7. Qui est « l'homme fort » ? Est-ce biblique de le « lier » ?

Qui est donc cet « homme fort » que Jésus doit lier et dont il parle dans Matthieu 12 :26-29 ; Marc 3 :22-27 ; Luc 11 :15-23 ? Cet « homme fort » est Satan lui-même, et non des démons à chasser, comme l'enseignent à tort certains. Jésus a utilisé cette image pour forcer ses ennemis à reconnaître que sa puissance était supérieure à celle de Satan. Nulle part ailleurs, il n'a

ordonné à ses disciples de lier « l'homme fort », et aucun passage ne montre qu'ils ont cherché à le faire. En outre, un sérieux problème apparaît avec ce nouvel enseignement. Si Satan était « lié » aussi souvent que les partisans de cette doctrine le déclarent, leur action de « lier » ne durerait pas bien longtemps. Si vraiment ils « liaient le diable », alors il faudrait qu'ils précisent aussi combien de temps celui-ci « restera lié » et qui le délie, puisqu'il faut constamment le lier à nouveau ?

En réalité, Jésus n'a pas immédiatement et définitivement lié *toute* la puissance de Satan, mais en chassant les démons, il a démontré qu'il *pouvait* le faire et c'est ce qu'il *fera* un jour, mais en son temps.

Selon les Ecritures, Satan sera effectivement lié. En voici les étapes :

1. Cela a commencé lors du ministère terrestre de Jésus.
2. Puis sur la croix où cette réalité s'est accomplie d'une manière irrévocable.
3. Cette vérité sera encore plus évidente pendant le règne de Jésus sur la terre (le millénium) où Satan sera lié pendant mille ans (Apocalypse 20 :2).
4. Enfin quand Satan sera jeté dans l'étang éternel de feu et de soufre (Apocalypse 20 :10).

Si Jésus avait l'intention (par les passages de Matthieu 12 :26-29 ; Marc 3 :22-27 ; Luc 11 :15-23) de nous

montrer que le fait de « lier l'homme fort » devait être un modèle pour notre ministère, il l'aurait clairement précisé à tous ses apôtres afin qu'ils le mettent en pratique.

La seule vérité qui nous concerne à ce sujet est celle-ci : Satan a été vaincu à la croix où Jésus lui a brisé la tête (Genèse 3 :15). Là, son autorité et son pouvoir ont été anéantis, ses dominations et autorités livrées publiquement en spectacle (Colossiens 2 :15). A cause de son plan souverain, Dieu permet à Satan et à ses démons d'avoir une certaine liberté, et cela pendant un temps précis et déterminé par lui seul.

Peu importe la prétention de ceux qui, parfois à grands cris, « lient » Satan ! Sachons que *personne* ne peut le lier, excepté Dieu. Il y a une bonne raison à cela : c'est qu'il est encore « le dieu de ce siècle » (2 Corinthiens 4 :4) et il le sera aussi longtemps que Dieu le voudra. Mais le Seigneur « le tient en laisse », et sous son parfait contrôle jusqu'à sa fin.

8. L'apôtre Paul n'a jamais lié « d'homme fort », et pourtant il a ouvert des nations à l'Evangile

Si Dieu avait voulu que quelqu'un lie « l'homme fort », l'apôtre Paul aurait certainement été le premier candidat. Il a été utilisé par le Seigneur pour ouvrir des nations à l'Evangile. Lui et ses compagnons « ont bouleversé le

monde d'alors » (Actes 17 :6) mais pas en liant quelque « homme fort » que ce soit.

Dans un de ses livres, Peter Wagner, favorable au combat spirituel contre « les esprits territoriaux », veut nous faire croire que l'apôtre Paul, à Ephèse, a bien lié l'homme fort, en l'occurrence la déesse Diane (Actes 19). Il écrit : « *L'homme fort, dans ce cas une femme forte a été liée. Les œillères spirituelles d'un grand nombre de personnes ont été enlevées, des âmes sauvées et des églises se sont multipliées. Ephèse est devenue un centre de gravité pour toute l'Eglise pendant de longues années* ».

Ces choses se sont passées, il est vrai, mais l'apôtre Paul n'a jamais lié de démon ou d'homme fort « nommé Diane ». Il a enseigné et prêché l'Evangile avec puissance, et Dieu a confirmé sa Parole par des miracles. « Tous ceux qui habitaient l'Asie, Juifs et Grecs entendirent la Parole du Seigneur » (Actes 19 :10) et Dieu était glorifié.

Si nous argumentons que l'Evangile ne peut pas être prêché avec succès tant que « les esprits territoriaux » ou « l'homme fort » n'ont pas été identifiés et liés, les idoles détruites, *nous renversons l'ordre de l'Evangile*. Au chapitre 19 des Actes des apôtres, nous voyons que c'est exactement le contraire qui est arrivé. Ce fut suite à la prédication de l'Evangile que les idoles ont été détruites. De plus, dans une autre ville

appelée Philippes, l'apôtre Paul semblait même hésitant à chasser le démon d'une femme pourtant influente, et il ne l'a finalement fait qu'au bout de plusieurs jours. Elle était possédée d'un esprit de divination et dominait sur tout un territoire. Quel en a été le résultat ? L'expulsion du démon, loin de favoriser l'avance de l'Évangile, n'a fait que travailler contre leur ministère (Actes 16 :18-19). Il a fallu, au contraire une intervention divine pour rétablir la situation en leur faveur (Actes 16 :25-34). La méthode de ceux qui « lient ou délient » les démons n'est-elle pas en complète contradiction avec celle de l'apôtre Paul ?

Partout où les apôtres et les premiers disciples prêchaient, ils donnaient la priorité à la prédication de la Parole de Dieu. C'était là toute la clé de leur

succès. « *La Parole de Dieu* se répandait de plus en plus et le nombre des disciples augmentait » (Actes 12 :24). « C'est ainsi que *la Parole du Seigneur* croissait en puissance et en force » (Actes 19 :20). « Ceux qui avaient été dispersés allaient de lieu en lieu, annonçant *la bonne nouvelle de la Parole* » (Actes 8 :4).

La proclamation de la Bonne Nouvelle a toujours été la méthode divine pour le combat spirituel dans l'évangélisation. Seule *la Parole de Dieu* peut transformer la vie des hommes et des femmes et non le fait de « lier ou délier » les esprits. Voilà pourquoi l'apôtre Paul s'écriait avec courage et conviction, partout où il prêchait : « Je n'ai point honte de l'Évangile, c'est *la puissance de Dieu* pour le salut de quiconque croit » (Romains 1 :16).

Confiance

Dieu ne peut te laisser toujours voir ton chemin ;
 Marcher, mais par la foi, tel est l'ordre divin.
 Dieu ne peut de ta route enlever chaque pierre ;
 Tu lâcherais bientôt Sa tendre main de Père.
 Dieu ne peut t'épargner ni les pleurs ni la croix
 Ni le joug qui t'opresse et t'irrite parfois.
 Il faut pour vivre au ciel passer par le calvaire ;
 Il faut que la douleur nous guide pas à pas
 Vers un but que, sans elle, on ne poursuivrait pas.
 Souvent à la nacelle il faut un vent d'orage
 Pour que les matelots pointent droit au rivage.
 Souvent à la brebis il faut prendre un agneau

Pour qu'elle rentre au bercail avec tout le troupeau.
 Ainsi dans Son amour Dieu permet la fournaise ;
 Il l'attise parfois plutôt qu'Il ne l'apaise.
 Mais le Dieu Tout-Puissant a dit que pour les siens
 Le feu ne brûlerait jamais que les liens.
 En Dieu qui te conduit mets donc ta confiance.
 Chante si tu peux un hymne d'espérance ;
 Peut-être en t'écoutant, un cœur tout près de toi,
 Triste et désespéré, retrouvera la joie.
 Qu'importe si ta voix hésite, pleure ou tremble
 Dieu permet de pleurer et chanter tout ensemble.
 Marchons, les yeux fixés sur le but constamment ;

Triomphons ou mourons, mais toujours en montant.

